

# UE 1.3 : Législation, éthique, déontologie

## J.Soustre

- Les approches théoriques et processus décisionnels en éthique 3/4

Année scolaire 2018 2019

# Vous actionnez le levier : théorie téléologique

« télos » : le but/ « Logos » = science ou discours

« *Pour agir moralement selon cette théorie, il faut agir de façon à produire le plus de bonheurs ou d'avantages possibles pour toutes les personnes qui de près ou de loin seront affectées par cette action, tout en minimisant les inconvénients ou les torts possibles* » J. Y. Goffi, [Penser l'euthanasie](#)

# Quelques exemples

- **Le soin et l'atteinte à l'intégrité du corps**
  - **Soins palliatifs et double effet**
  - **Soins sans consentement**

# Les limites de la théorie téléologique

- La fin justifie les moyens  
*Obstination déraisonnable*
- Le soin face à la contingence  
*Pourcentages et santé individuelle*
- Comment évaluer la désirabilité des fins ?  
*Contention et isolement*

# Conclusion

*« Il n'existe pas encore d'algorithme capable de prendre des décisions parfaitement morales, de même qu'il n'existe aucun moyen de réduire l'éthique à un ensemble de règles sur lesquelles tout le monde s'accorderait. Les philosophes se sont attelés à cette tâche pendant des siècles, sans succès. Même les calculs purement utilitaristes dépendent de critères subjectifs qui varient selon les valeurs et les intérêts de chacun. »*

Remplacer l'humain, critique de l'automatisation de la société,  
Nicholas Carr

**Cf. éthique de la discussion**